



## Accueil de la Petite enfance, une démarche exemplaire

► Lire en page 5

Cette nouvelle édition du Journal de l'Agglo témoigne, au fil de ses pages, de la densité de l'actualité du territoire, dans tous les grands domaines de compétence communautaire.

En matière économique tout d'abord, la rentrée 2010 a été marquée par la visite de Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre du développement du grand projet industriel Europort Lorraine, puis celle de Aditya Mittal, venu visiter le Centre de Formation aux métiers de l'acier d'ArcelorMittal, à l'occasion de son inauguration sur le site de l'Espace Cormontaigne de Thionville - Yutz.

Au chapitre institutionnel, c'est la réflexion sur les Transports qui a été au cœur des travaux des différentes instances communautaires, mais aussi du Bureau du Sillon Lorrain.

Et s'agissant des opérations d'aménagement menées à l'initiative de la Communauté d'Agglomération, de grands chantiers ont été engagés cette année, certains étant même achevés aujourd'hui. Pistes cyclables, édifices culturels, Base de loisirs nautiques de Basse-Ham, aire d'accueil des Gens du voyage de Thionville..., en de nombreux points du territoire, de grands travaux ont été mis en œuvre.

Enfin, une inauguration a ponctué la vie de l'Agglo, celle des Petits de l'Olympe, le premier équipement communautaire d'accueil de la Petite enfance à voir le jour sur la rive droite de la Moselle, alors que déjà les deux autres projets prévus au programme de création de 120 places nouvelles décidé par le Conseil communautaire sont sur les rails, les travaux du site de Fontoy ayant démarré au cœur de l'été, tandis que l'équipement prévu à Thionville va être lancé dans les toutes prochaines semaines.



Angevillers  
Basse-Ham  
Fontoy  
Havange  
Illange  
Kuntzig  
Lommerange  
Manom  
Rochonvillers  
Terville  
Thionville  
Tressange  
Yutz

### Actualités économiques \_\_\_\_\_ p 2-3

- Europort Lorraine affiche son envergure internationale
- Inauguration du Centre de Formation aux métiers de l'acier

### Transports \_\_\_\_\_ p 4

- Enjeu du développement du territoire

### Actualités travaux \_\_\_\_\_ p 5-6

- Multiaccueil de Fontoy, base de loisirs nautiques, pistes cyclables, édifices culturels..., l'Agglo investit

### L'ambition métropolitaine du Sillon Lorrain \_\_\_\_\_ p 7

### Regard sur le patrimoine des communes de la vallée \_\_\_\_\_ p 8

# Europort Lorraine inscrit son développement dans le cadre de la Grande Région transfrontalière

À l'invitation des Exécutifs communautaires de Portes de France - Thionville et du Val de Fensch, Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg est venu à la rencontre des porteurs du projet, le 20 septembre dernier. Après une réunion de présentation qui s'est tenue à l'Hôtel de Communauté de Portes de France - Thionville, à l'Espace Cormontaigne, le Ministre s'est rendu sur le site portuaire de Thionville - Illange - Uckange.



Alors que l'aménagement progressif et concerté des ports lorrains (Frouard, Metz et Thionville - Illange - Uckange) sur la période 2013-2030 est désormais acquis, conformément à l'engagement du Chef de l'État lors de sa visite en Moselle à l'automne dernier, les Présidents des deux Communautés d'Agglomération Portes de France - Thionville et du Val de Fensch poursuivent les démarches enclenchées à partir du printemps 2009 pour valoriser les atouts du site portuaire nord-mosellan.

Après la visite du Port d'Anvers complétée par une rencontre avec l'Autorité Portuaire, puis la rencontre avec les responsables de la plateforme multimodale de Dourges Nord-Pas de Calais, une étape nouvelle a donc été franchie le 20 septembre dernier, avec la venue de Jeannot Krecké, qui avait exprimé le souhait de pouvoir appréhender le projet au plus près du terrain.

En effet, la **proximité des sites logistiques luxembourgeois** – le port de Mertert, la plateforme ferroviaire de Bettembourg et le hub de fret aérien de l'aéroport de Luxembourg – constitue

sans doute l'**atout stratégique majeur du projet nord-mosellan** et caractérise son envergure internationale.

## Coopération bilatérale en vue

Ainsi, il ressort de cette rencontre la nécessité et l'opportunité de poursuivre les premiers contacts noués avec **Luxair CARGO** cet été. Ayant atteint le rang de 5<sup>e</sup> plateforme de fret aérien en Europe, l'aéroport de Luxembourg est naturellement intéressé par le développement d'activités industrielles et logistiques induit par la création de la plateforme portuaire, qui signifie pour lui l'émergence de nouveaux marchés dans son voisinage immédiat.

De même et compte tenu de la croissance de l'**autoroute ferroviaire Bettembourg / Perpignan**, là aussi, il convient de rechercher des partenariats possibles. Prochainement, les Exécutifs communautaires iront à la rencontre des acteurs luxembourgeois à Bettembourg. Enfin, et parce qu'en matière de développement économique, l'échange d'informations

et le dialogue constituent un préalable indispensable à la mise en œuvre de partenariats et collaborations, il a été décidé de mettre en place un **comité technique bilatéral de suivi du projet**.

## Lancement des études de préfiguration

Parallèlement à ces démarches stratégiques, les deux Communautés d'Agglomération continuent à travailler « techniquement » sur le projet. Les **études pré opérationnelles** – économique, technique, juridique, financière, environnementale – sont lancées. Elles permettront d'apprécier les potentialités et contraintes du site et d'évaluer son attractivité sur les segments de marché de la logistique, de la transformation et des implantations industrielles, tout en prenant en considération les résultats des études menées par la CCI. Enfin, elles définiront les grandes fonctionnalités et les principes d'aménagement découlant des orientations économiques privilégiées. De son côté, l'EPF Lorraine engage sous sa maîtrise d'ouvrage une étude de la qualité des sols.

## Europort Lorraine en bref



© Blaser & Schott

L'on rappellera que le projet Europort Lorraine constitue la réponse du Nord mosellan à la volonté de l'État de développer le fret conteneurs sur la Moselle à partir des trois sites de Frouard, Metz et Thionville - Illange - Uckange. Le site nord-mosellan offre des **espaces fonciers** atteignant **300 ha** au total, **immédiatement disponibles et de grande qualité** (voir ci-contre), tant pour les aménagements portuaires proprement dits que pour le développement d'un parc d'activités industrielles et logistiques. Europort Lorraine, en effet, doit être compris comme étant une **plateforme quadrimodale** (routière, ferroviaire, fluviale et aérienne en lien avec Luxembourg) mais également comme un site dédié à l'accueil d'activités industrielles, génératrices d'emplois.

Dans le précédent N° du Journal de l'Agglo, il avait été rendu compte de la visite de la plateforme industrielle et logistique de Dourges Nord-Pas de Calais (située à 25 km au sud de Lille). Mise en service en 2003, celle-ci a déjà généré **1500 emplois** directs sur le site et autant d'emplois indirects. D'envergure tout à fait similaire, le projet Europort Lorraine poursuit la même ambition, la détermination à agir vite des Exécutifs communautaires étant à la mesure de l'enjeu économique et social. L'État a évalué à **292 M€**, sur la totalité de la période 2013-2030, le volume des investissements nécessaires à l'aménagement des trois sites, dont **121 M€** pour le site nord-mosellan, et plus particulièrement les infrastructures de transport (desserte routière et ferroviaire) et l'aménagement de la plateforme portuaire.



Le **site du Gassion** (85 ha) - voir au premier plan - pourra accueillir la plateforme portuaire. L'ancien quai Usinor de 280 mètres de long permet un démarrage immédiat d'une activité conteneurs dans l'attente de l'aménagement de l'infrastructure. D'autres espaces, notamment le **quai Sopcillange**, complètent l'offre foncière.



Le site du **parc à fonte** - voir au second plan - accueillera, sur 27 ha, la cour rail - route, zone d'échange intermodal. Quant à la **zone du crassier** - voir au premier plan - , 50 ha sont mobilisables à terme.



La **Megazone** départementale d'Illange-Bertrange située dans l'immédiate proximité de la zone portuaire offre un espace foncier de 100 ha plateformés, desservi par un embranchement autoroutier.



## L'Espace Cormontaigne au cœur de l'actualité

Deux inaugurations ont marqué la rentrée à Cormontaigne. Il y eut tout d'abord l'inauguration de l'espace des sports du Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie le 10 septembre, suivie de celle du Centre de Formation aux métiers de l'acier, le 5 octobre, confirmant la dynamique de ce site dédié au tertiaire supérieur.



Un atelier du CFAI

On ne le dira jamais assez, l'Espace Cormontaigne présente toutes les caractéristiques d'un Technopôle en concentrant en son sein activités d'enseignement et de recherche mais aussi tertiaires, et en offrant à ses usagers un **cadre de travail qualitatif** avec ses espaces verts, son mobilier urbain, et ses services aux entreprises au sein de l'espace CCI. S'y ajoute la présence d'un restaurant universitaire inter-entreprises, désormais complétée par un gymnase réalisé à l'initiative du Cefasim, pour les élèves inscrits au Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie. Équipement de grande qualité architecturale, l'espace des sports du CFAI s'insère parfaitement dans son environnement.

### Mur d'escalade et salle de musculation pour les élèves du CFAI

Jusqu'à maintenant le CFAI ne disposait pas d'installations pour assurer les enseignements sportifs inscrits au programme des apprentis, obligeant l'administration de l'établissement à négocier des mises à disposition de salles, générant dépenses et pertes de temps en déplacement. Et parce que le CFAI a construit sa notoriété sur la qualité de ses enseignements et son haut niveau d'équipement, le CEFASIM a pris la décision de construire une **salle multisports de premier plan**.

Ce sont **2 millions €** qui ont été consacrés à la mise en œuvre de cet ambitieux projet, devenu réalité dès la rentrée de septembre. Les élèves du CFAI disposent ainsi d'un équipement particulièrement confortable, d'une surface de 1500 m<sup>2</sup>, permettant la pratique de multiples activités, des plus classiques (tous les sports collectifs pratiqués en salle y étant possibles), jusqu'aux plus ludiques avec un mur d'escalade de 7 mètres de haut, sans oublier une salle de musculation pour répondre à la demande unanime des élèves, qui avaient été consultés au préalable. L'espace des sports dispose également de gradins (128 places) et d'espaces communs pour le confort de ses utilisateurs (vestiaires, sanitaires, bureau d'arbitre et infirmerie). L'on rappellera que le CFAI mise sur le développement d'outils pédagogiques innovants et la création de nouveaux espaces d'apprentissage, l'objectif étant de démontrer que l'industrie est porteuse d'avenir pour notre territoire et peut ouvrir la voie à des métiers requérant qualifications et compétences.



### Un haut lieu de la formation industrielle avec ArcelorMittal

Le 5 janvier dernier, l'ensemble des forces vives politiques et économiques étaient réunies dans la cour du CFAI pour y poser la 1<sup>ère</sup> pierre du futur Centre de Formation aux métiers de l'acier. Neuf mois plus tard, tous étaient à nouveau sur place pour en célébrer l'inauguration, le 5 octobre. Projet mené dans un temps record qui a vu l'adjonction d'un bâtiment dans l'enceinte du CFAI, ce nouveau Centre de Formation constitue un des engagements du Groupe **ArcelorMittal** pour la revitalisation du territoire.

Arrivés dès le 9 septembre, les élèves ont fait leurs premiers pas dans ce bâtiment d'une surface de 1000 m<sup>2</sup> environ ; et cette **première promotion de 60 apprentis** est appelée à grossir, l'établissement étant calibré pour accueillir 120 élèves.

Les enseignements proposés portent sur les domaines de l'automatisme industriel, de la mécanique, de la maintenance et de la chaudronnerie.

La formation par alternance est organisée sur le rythme de deux semaines en école suivies de deux semaines en apprentissage dans les usines du Groupe ArcelorMittal, notamment à Florange, Hayange, Uckange, Yutz, Basse-Ham ainsi qu'au Centre de recherche de Maizières-lès-Metz.

### Un hôte de marque

La cérémonie a été rehaussée de la **présence exceptionnelle d'Aditya Mittal**, fils de Lakshmi Mittal et Directeur financier du Groupe sidérurgique mondial, qui avait souhaité découvrir l'établissement, marquant ainsi l'intérêt au plus haut niveau des instances dirigeantes d'ArcelorMittal pour la formation des jeunes nord-mosellans aux métiers de la sidérurgie.

La création du Centre de Formation aux métiers de l'acier a représenté un investissement de **1,5 M€**.



Hervé Bourrier, Directeur Général d'ArcelorMittal France présente le Centre de Formation à Aditya Mittal

### Du nouveau en perspective

Le développement de l'Espace Cormontaigne va se poursuivre dès les prochaines semaines avec l'engagement de deux chantiers importants sur l'emprise foncière libre de toute construction au centre de la Zone.

En effet, c'est un **nouvel ensemble immobilier professionnel** qui va être construit sous la conduite de la Sodevam, aménageur pour le compte de la Communauté d'Agglomération, afin d'y accueillir des entreprises du secteur tertiaire supérieur, tandis que le Conseil Général de la Moselle va aménager une **Maison du Département**, afin d'y regrouper les Services départementaux présents dans l'agglomération thionilloise. Deux réalisations architecturales de qualité qui viendront confirmer l'ambition d'excellence de ce site. Enfin, l'on ajoutera que dans le cadre de l'aménagement d'un réseau de pistes cyclables entre les communes membres de l'Agglo, la liaison Illange - Yutz - Thionville sera finalisée et l'Espace Cormontaigne connecté à la Gare SNCF.



# Au cœur de la réflexion sur les Transports, l'enjeu du développement du territoire

Fortement marqué par sa situation sur les grands axes de communication Nord / Sud et Est / Ouest, le territoire communautaire est confronté à l'augmentation inexorable du trafic transfrontalier, l'engorgement continu du réseau autoroutier constituant un risque majeur tant en termes d'accessibilité, notamment des Zones d'Activité Économique, que de mobilité de ses habitants.

C'est pourquoi, dès juin 2008, l'Exécutif communautaire proposait que soit engagée l'élaboration d'un **Schéma communautaire des Infrastructures et des Transports**, celui-ci ayant vocation à identifier l'ensemble des projets existants, à les hiérarchiser entre eux et à définir leur échéancier de réalisation.

Dans un premier temps, les instances exécutives de la Communauté d'Agglomération - Conférence des Maires et Bureau communautaire - ont procédé à toute une série d'**auditions**, à commencer par celles de Bertrand Mertz, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération délégué aux Transports et Maire de Thionville sur le thème de la mobilité transfrontalière et Patrick Luxembourg, 2<sup>e</sup> Vice-Président délégué aux Relations transfrontalières et Maire de Terville, pour le Vital, projet de tram-train transfrontalier. Suivirent les interventions de MM. les Directeurs régionaux de la SNCF et de l'Équipement, sur le thème des infrastructures, ferroviaires et routières.

Parallèlement, le **Conseil de Développement**, instance consultative de la Communauté d'Agglomération présidée par Jean-Charles Louis, était chargé d'accompagner la démarche. À leur tour, les socioprofessionnels allaient organiser rencontres et échanges avec des experts, afin de nourrir leur réflexion. Pour ce faire, trois groupes de travail étaient constitués : le grand transit dans les euro-corridors, les déplacements pendulaires transfrontaliers et les transports dans le périmètre de Transport Urbain.

## Une concertation élargie

Compte tenu de l'ampleur de la tâche, la réflexion s'est prolongée pendant près d'un an ; le Conseil de Développement rendant finalement son avis fin janvier 2010 en présence de l'Exécutif communautaire, avant de le présenter à l'ensemble des conseillers municipaux des treize communes membres de la Communauté d'Agglomération, **le 27 avril dernier**.

Dès lors, il appartenait aux élus communautaires de finaliser la démarche selon la procédure de concertation suivante : saisine des communes avant l'été et pour une durée de trois mois, examen de l'avant-projet augmenté des contributions des communes à l'automne avant **débat et délibération du Conseil de Communauté, lors de sa séance de décembre 2010**.

Bien entendu, la prochaine édition du Journal de l'Agglo ouvrira largement ses colonnes à la présentation détaillée du Schéma communautaire des Infrastructures et des Transports tel qu'il aura été adopté par l'Assemblée communautaire.

Rappelons pour conclure sur ce point, l'importance première de ce document qui constituera également une **première contribution stratégique de Portes de France - Thionville dans le cadre de l'élaboration du SCOTAT**, Schéma de Cohérence Territoriale pour l'Agglomération de Thionville, dont le périmètre couvre le territoire des six intercommunalités du Nord mosellan.

## Une première délibération sur l'avant-projet de Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT)

Dans l'intervalle, la Communauté d'Agglomération a été invitée par l'État à émettre un avis sur l'avant-projet de SNIT, lequel vise à définir, à échéance de 20 à 30 ans, les grandes orientations de l'État en matière de modernisation et de développement des réseaux de transport.

Et c'est lors de sa **séance du 21 octobre dernier** que le Conseil de Communauté a été appelé à adopter une délibération sur le document produit par l'État.

Ainsi, après débat, quatre propositions constituant l'avis de la Communauté d'Agglomération ont été formulées.



La première d'entre elles concerne la **dimension transfrontalière du territoire nord-mosellan**, qui impose que soient pris en compte les besoins spécifiques de mobilité des habitants :

- mise à 2x3 voies de l'A31 au nord de Thionville,
- prise en compte d'un projet de développement d'un système de transport en commun en site propre (TCSP), routier ou ferroviaire,
- amélioration de la desserte d'Esch-Belval, notamment par l'étude d'une desserte ferroviaire de Belval à partir de Fontoy.



Pour suivre, l'Assemblée communautaire demande que soit intégrée au SNIT la **plateforme multimodale lorraine**, les sites portuaires de Frouard, Metz et Thionville - Illange - Uckange nécessitant des aménagements dans le cadre de leur développement.

Dans le domaine ferroviaire ensuite, les Élus communautaires proposent l'inscription dans le cadre du SNIT des **projets de haltes ferroviaires de Yutz et Fontoy**, celles-ci répondant à l'objectif d'amélioration de la multimodalité - l'un des grands objectifs du Schéma dans la continuité du Grenelle de l'Environnement -, en permettant aux usagers d'opter pour le train, tout en réduisant l'engorgement quotidien - matin et soir - des accès à la Gare de Thionville.

Enfin, s'agissant du **projet de Contournement Ouest de Thionville** qui figure dans le document proposé par l'État, les Conseillers communautaires insistent sur la **nécessité impérieuse de mettre en place des mesures compensatoires** visant à protéger les populations riveraines de Terville et Florange directement concernées par l'opération.

Pour conclure, l'on évoquera brièvement la motion adoptée à l'unanimité par les Exécutifs des villes et agglomérations d'Épinal, Nancy, Metz et Thionville réunies au sein du Sillon Lorrain qui, dans des termes similaires, sollicite la prise en compte de ces propositions (voir page 7).



# L'Agglo au service des familles !

Ouverture du premier équipement multiaccueil communautaire à Yutz, lancement des travaux du site de Fontoy...  
La Communauté d'Agglomération affiche plus que jamais son soutien aux familles.



Les Petits de l'Olympe

C'est le **1<sup>er</sup> septembre dernier**, soit moins d'un an après l'engagement du chantier, que le premier équipement communautaire d'une capacité d'accueil simultanée de 40 enfants a ouvert ses portes à Yutz, à deux pas de L'Amphy, au cœur du quartier de l'Olympe II.

Un bâtiment de grande qualité architecturale - conçu par l'Agence MIL LIEUX de Nancy, et singulièrement l'architecte Jean-Philippe Donzé - a ainsi vu le jour, permettant à la Communauté d'Agglomération non seulement de mettre en œuvre un service de proximité performant mais également d'affirmer sa volonté de construire dans le respect de normes environnementales conformes aux engagements du Grenelle de l'Environnement.

Ce bâtiment, en effet, appartient à la **catégorie BBC** (Bâtiment Basse Consommation) compte tenu de ses caractéristiques techniques. Avec sa toiture végétalisée, son isolation renforcée, son vitrage triple épaisseur, sa centrale de ventilation double flux, sa production d'eau chaude par panneaux solaires... l'équipement sera économe en énergie ! Sans compter que son ossature bois lui confère une élégance remarquable.

D'un coût total de **1 900 000 €**, l'investissement a bénéficié de cofinancements à hauteur de 80 % au total de l'Union Européenne à travers le Feder, de l'État au titre du volet territorial du Contrat de Projets État / Région, du Conseil Général de la Moselle et de la Caisse d'Allocations Familiales, cette dernière ayant également participé au financement des premiers équipements nécessaires à la mise en service de la structure, tout comme elle concourt à son fonctionnement annuel. Enfin, l'on rappellera également que l'ADEME a pris en charge une partie des investissements « écoresponsables », le label PREBAT - Programme de Recherche et d'Expérimentation sur l'Énergie dans les Bâtiments - ayant été attribué au projet en 2009.

## L'expérience et le savoir-faire de la Croix-Rouge

La Communauté d'Agglomération ayant fait le choix d'une gestion déléguée de l'équipement multiaccueil, au terme de la procédure de désignation d'un délégataire, c'est la Croix-Rouge Française, Délégation de la Moselle, qui a été retenue. Et ce sont **12 emplois** - équivalent temps plein -, qui ont été créés, l'ensemble du personnel chargé de l'accueil des enfants étant spécialisé en puériculture. Christine Malimpensa, précédemment Directrice de la crèche de Manom en a pris la direction.



Christine Malimpensa, Directrice des Petits de l'Olympe avec Marcelle Brier, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération déléguée à la Petite enfance

## Une antenne du Relais Assistants Maternels

L'équipement intègre également des espaces dédiés au Relais Assistants Maternels communautaire qui y tient permanence chaque lundi et jeudi (de 9h à 12h) afin de mettre en relation parents et Assistants maternels lorsque ce mode de garde est privilégié, et faciliter leurs relations au stade de l'élaboration du contrat de travail, des fiches de paie etc. Le RAM a également vocation à organiser des ateliers d'éveil et des animations pour les enfants, l'occasion pour les Assistants maternels de partager leurs expériences et d'échanger sur leur métier. Une salle de jeux parfaitement équipée a été installée dans ce but.



Les Petits de l'Olympe ont été officiellement inaugurés le 22 octobre dernier, en présence des Conseillers communautaires, des représentants de la Croix-Rouge, mais aussi de l'ensemble des financeurs de l'opération ainsi que de nombreuses familles qui ont pu apprécier la qualité de l'équipement.

Pendant ce temps, le chantier du 2<sup>e</sup> multiaccueil programmé par la Communauté d'Agglomération était engagé à Fontoy, dans le cadre, cette fois, de la réhabilitation d'un bâtiment existant.

## 30 places à Fontoy dès septembre 2011



Le site de l'école du Haut-Pont, Fontoy

Le bâtiment (770 m<sup>2</sup>) comportera également une antenne du Relais Assistants Maternels, déjà présent à Fontoy une fois par mois, dans les locaux de la Bibliothèque-Ludothèque où sont accueillies les familles et où sont organisées les animations proposées aux enfants accompagnés de leur Assistant maternel. Le coût de réhabilitation du bâtiment est établi à **1 240 000 €** ; l'investissement devrait également bénéficier de participations financières à hauteur de 80 %. De même, et parce que le projet intègre aussi la prise en compte de normes environnementales,

C'est en effet l'ancienne école du Haut-Pont qui va servir de cadre à l'aménagement de l'équipement multiaccueil de Fontoy, sous la conduite de Bertrand Pagnoncelli, Cabinet AAE à Nilvange.

un dossier de candidature au label PREBAT 2010 a été présenté. Et comme pour le multiaccueil de Yutz, la gestion de l'équipement de Fontoy sera déléguée ; la procédure de Délégation de Service Public (DSP) est aujourd'hui en cours.

L'équipement ouvrira ses portes à la rentrée 2011, tandis qu'au printemps prochain, c'est le chantier du 3<sup>e</sup> investissement porté par la Communauté d'Agglomération qui démarrera à son tour, à **Thionville, Côte des Roses**. Il s'agira là aussi de la réhabilitation d'un bâtiment existant, l'école **Saint-Hubert**, aujourd'hui désaffectée.



Le site de l'école Saint-Hubert, Thionville Côte des Roses

Dédié à l'accueil de 50 enfants, il portera à 120 le nombre total de places d'accueil de jeunes enfants créées par la Communauté d'Agglomération.

## Les Petits de l'Olympe

Multiaccueil et Relais Assistants Maternels  
Place Alain Bernard  
57 970 Yutz

- Pour joindre le multiaccueil  
03 82 50 33 74
- Pour joindre le Relais Assistants Maternels  
03 82 50 33 78 (chaque lundi et jeudi matin à Yutz)  
ou 03 82 34 98 87.



Plus d'infos sur la Petite enfance :  
[www.agglo-thionville.fr](http://www.agglo-thionville.fr) (rubrique Petite enfance accessible dès la page d'accueil)

## Participant au financement des multiaccueils



# Chantiers en cours : tour d'horizon

Trois opérations importantes sont en cours depuis l'été, témoignant de la volonté d'entreprendre de la Communauté d'Agglomération dans ses grands domaines de compétence. Autant d'opérations qui participent au développement du territoire et au renforcement de son attractivité, tout en soutenant l'activité de nombreuses entreprises du secteur du BTP.

Conformément à la décision du Conseil de Communauté du 17 juin dernier, c'est dès le mois d'août qu'ont été donnés les premiers coups de pelle sur le site de la future **Base de loisirs nautiques de Basse-Ham**. Après la phase d'études techniques préalables, il s'agissait en effet de creuser l'étang qui accueillera le futur port de plaisance afin d'assurer un tirant d'eau de deux mètres pour l'accès de tous types de bateaux fluviaux. Le projet de Base de loisirs nautiques de Basse-Ham consiste, en effet, en la **création d'un port ouvert sur la Moselle de 90 anneaux**, complété par des équipements liés aux loisirs nautiques et à l'accueil touristique.

Avec la réalisation de cette première phase de travaux engagée dès la fin du mois de juillet et aujourd'hui pratiquement achevée, la Base de loisirs nautiques, qui a rang de Grand projet communautaire, commence à prendre forme. L'étape suivante concernera l'aménagement du port. Dans cette perspective, le Conseil de Communauté réuni le 21 octobre dernier a entériné la poursuite de l'opération en autorisant le lancement de l'étude d'Avant-Projet Sommaire (APS) pour la réalisation du port, à laquelle s'ajoute une étude urbanistique, afin d'intégrer au mieux l'équipement portuaire et ses activités connexes au tissu urbain.

L'opération de dragage et creusement de l'étang - 50 000 m<sup>3</sup> de sédiments étaient à extraire - a mobilisé **1 million €**.

Pour conclure, l'on rappellera que l'aménagement du port représente un investissement estimé à ce stade à **4,1 millions €** comprenant, outre les travaux réalisés cet été, le creusement d'un chenal pour raccordement à la Moselle, la pose de palplanches, pontons et anneaux pour l'amarrage des bateaux, ainsi que le bâtiment destiné à la capitainerie. Le concours financier de l'État et de la Région au titre du Contrat de Projets ainsi que celui du Conseil Général de la Moselle ont été sollicités.

## Mise en service de l'aire d'accueil des Gens du voyage de Thionville début 2011

C'est au début du mois d'août qu'a démarré l'aménagement de l'aire d'accueil des Gens du voyage de Thionville, localisée dans le secteur du bois de l'Étoile aux abords de Florange.

L'emprise foncière a été retenue au regard de sa localisation près des grands axes, son cadre naturel (une clairière) et sa taille de **1,5 hectare**, laquelle permet de réaliser **60 emplacements**, le Schéma départemental d'accueil des Gens du voyage fixant à 105 le nombre de places devant être créées à l'initiative de la Communauté d'Agglomération. La seconde aire prévue, localisée à **Yutz, Bois des Cent jours**, présentera une capacité d'accueil de **45 places**, son aménagement

étant prévu à partir de 2011 dès lors que la phase de procédures préalables sera achevée. Ainsi, Portes de France - Thionville aura répondu à l'obligation à laquelle elle était tenue.



Le chantier, août 2010

Pour l'heure, le projet thionvillois prend forme et l'équipement pourra être mis en service **début 2011**. L'accès au site se fera par un chemin forestier existant (et réaménagé) de 300 mètres, l'aire en tant que telle offrant une surface de 230 mètres de long par 70 mètres de large.

Son aménagement a été confié à un architecte spécialisé dans la réalisation de ce type d'équipements, l'objectif étant de répondre à l'attente des futurs usagers afin de garantir leur adhésion au projet. Ainsi, les emplacements en béton balayé, équipés de blocs sanitaires et regroupés par quatre seront suffisamment éloignés les uns des autres et séparés par une haie afin de préserver l'intimité des familles et satisfaire à la bonne cohabitation des différents groupes familiaux.

**La gestion de l'équipement sera déléguée à un prestataire spécialisé**, la procédure de sélection du délégataire étant en cours aujourd'hui.

Le coût final de l'équipement s'établit à **2,4 millions €**.

## Une liaison cyclable entre Illange et Bertrange

Alors que **23,6 km** de pistes cyclables communautaires représentant un investissement total de l'ordre de **4 millions €** (y compris le jalonnement) ont déjà été réalisés permettant de relier toutes les communes de la vallée entre elles et de les connecter aux pistes le long de la Moselle, **la Communauté d'Agglomération aujourd'hui poursuit son programme d'investissement, dans deux directions principales :**

- la création d'itinéraires cyclables en direction des communes du plateau, la première liaison concernée étant **Thionville-Beuvange / Angevillers / Havange**,
- la jonction avec les territoires voisins du **Val de Fensch** et de l'**Arc Mosellan**, depuis le Chemin de la Moselle, la **Véloroute Voie Verte Charles le Téméraire** constituant une véritable artère cyclable structurante à l'échelle du Nord mosellan.



Basse-Ham, creusement de l'étang, juillet 2010

Ce nouveau programme porte donc sur la création de **20 km de liaisons cyclables nouvelles**, représentant un investissement global estimé à **2,35 Millions €**, pour le financement duquel, des subventions sont sollicitées auprès de l'Union Européenne au titre du FEDER, du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil Général de la Moselle. Au titre des liaisons intercommunautaires prévues en 2010, le tronçon **Thionville - Uckange** a été mis en service au mois de septembre, tandis que s'achève aujourd'hui celui **entre Illange et Bertrange**.



Le chantier, septembre 2010

Engagé dès les premiers jours d'août, le chantier sera bientôt terminé. Longue de 3000 mètres, cette liaison intègre une passerelle au-dessus du ruisseau La See, permettant ainsi de connecter les deux réseaux cyclables de Portes de France - Thionville et de l'Arc Mosellan et d'assurer la continuité entre les deux territoires. De notre côté, la piste s'achèvera provisoirement au pied du Fort d'Illange, la continuité étant prévue ultérieurement dans diverses opérations d'aménagement afin de relier Illange à Yutz et Thionville. D'ores et déjà, un jalonnement approprié permettra de rejoindre la piste communautaire existante qui relie actuellement Thionville et longe la RD1.

D'un coût total de **913 000 €**, cette piste, agrémentée d'aménagements paysagers, s'insère parfaitement dans son milieu naturel. Elle constitue assurément un itinéraire particulièrement agréable qui séduira les adeptes du vélo loisirs.

## Lancement du chantier Assainissement de Terville

Le réseau de la **rue du Ruisseau à Terville** étant fortement dégradé et d'une capacité hydraulique insuffisante, la Communauté d'Agglomération a inscrit sa réfection complète au programme 2010 de travaux. Le chantier a démarré début novembre ; un collecteur, diamètre 600 mm, en grès vernissé sera posé sur une longueur d'environ 800 mètres. D'un coût de **571 000 €**, cette opération, sauf intempéries, sera achevée pour la fin de l'année.



## Chantier Assainissement à Thionville - Garche



**Trois bassins tampons** ont été réalisés cet été **rue du Coq** et **rue de la Peupleraie** à Garche afin de capter, depuis les déversoirs existants, la pollution des eaux de lessivage des voiries, lors d'épisodes de fortes précipitations.

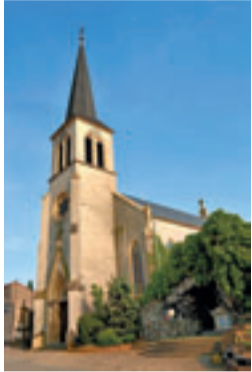
Cet aménagement évitera ainsi tout apport de pollution au milieu naturel, les cours d'eau **Nachtweidgraben** et **Warpich**.

Chaque ouvrage est équipé d'un système de télégestion et télétransmission des informations sur son fonctionnement vers le PC central situé au service Assainissement de la Communauté d'Agglomération.

**180 000 €** ont été consacrés à cette opération qui s'est achevée au mois de septembre dernier.

# L'Agglo entretient le patrimoine culturel du territoire

Église Saint-Hubert d'Illange, temple de Fontoy, église Saint-Maximin de Thionville, ce sont là trois chantiers qui illustrent l'intervention de la Communauté d'Agglomération, au bénéfice des édifices culturels présents sur le territoire.



Après avoir assuré en 2006/2007 la réfection complète de la toiture et la charpente de l'église **Saint-Hubert d'Illange** pour un coût de 160 000 €, la Communauté d'Agglomération poursuit l'entreprise de restauration de l'édifice, avec le ravalement complet des façades pour un montant de **100 000 € TTC**. Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Général de la

Moselle à hauteur de 29 780 € tandis que le Conseil de Fabrique d'Illange apporte une contribution de 8 360 €.

Le programme de travaux intègre le décapage et l'hydrogommage de toutes les pierres de taille, la réfection des encadrements, soubassements et enduits ainsi que l'application d'une peinture minérale permettant une meilleure résistance dans le temps tout en respectant le bâti ancien.



À **Fontoy**, c'est le **temple** qui est inscrit au programme de travaux 2010 de la Communauté d'Agglomération, et plus particulièrement sa toiture sur laquelle il devenait urgent d'intervenir. Et alors que l'édifice était couvert de bardeaux bitumineux, la Communauté d'Agglomération a choisi d'en assurer la réfection complète dans le style traditionnel : en ardoise.

**105 000 €** sont mobilisés pour cette opération, le Conseil Général de la Moselle participant aux travaux pour un montant de 21 211 €.

Enfin, l'on rappellera que l'important programme de travaux prévu à l'**église Saint-Maximin de Thionville** est engagé. Alors que la pose des échafaudages à l'intérieur vient de s'achever,



les entreprises commencent à travailler sur le **chœur** et le **baldaquin** (notre photo), première phase du programme pluriannuel de restauration qui intègre également la mise en conformité électrique de l'édifice, mais aussi celle du presbytère. Au total, ce sont donc **340 000 €** qui sont consacrés à ces interventions, avec le concours financier de l'État, Drac de Lorraine, du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil Général de la Moselle, chacun intervenant à hauteur de 20 %.

Le Conseil de Fabrique participe également aux travaux (chœur et mise en conformité électrique) à hauteur de 10 %, le solde étant à la charge de la Communauté d'Agglomération. L'ensemble du programme de restauration est placé sous la maîtrise d'œuvre de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Christophe Bottineau. Suivra dans une seconde phase, la restauration du **transept**, portant à près de **800 000 €** le coût total des restaurations. Saint-Maximin est le seul édifice culturel classé sur le territoire communautaire.

## SILLON LORRAIN



## Le Pôle métropolitain en ligne de mire

Alors que la réforme territoriale a été définitivement adoptée par le Parlement, l'association Sillon Lorrain qui regroupe les Villes et Agglomérations d'Épinal,

Nancy, Metz et Thionville, actuellement présidée par le Docteur André Rossinot, Maire de Nancy et Président de la Communauté Urbaine, a pris de l'avance en définissant les contours du futur Pôle métropolitain. Celui-ci constitue la réponse des grandes collectivités lorraines à l'émergence de la métropole dans le paysage institutionnel français.

Le Pôle métropolitain est ainsi l'occasion de mettre en œuvre ensemble, dans un cadre souvent élargi à la Grande Région, des coopérations réellement innovantes qui permettront à nos territoires de rayonner, sans qu'il soit à aucun moment nécessaire d'envisager la création d'une nouvelle structure territoriale entre Metz et Thionville.

Santé, Enseignement supérieur, équipements culturels, ce sont là les trois grands domaines pour lesquels des stratégies communes sont en cours d'élaboration, l'association des compétences à l'échelle régionale et transfrontalière étant source de visibilité de nos territoires en Europe et dans le monde. La **Recherche médicale**, la **coopération entre les Universités** fédérées au sein de l'Université Lorraine et s'inscrivant dans le cadre de l'Université de la Grande Région, la **mise en réseau des grandes institutions culturelles** vont donc constituer les principaux leviers de l'attractivité des territoires rassemblés autour de grands projets ; d'autres domaines d'intervention tels le **tourisme**, la **promotion**

**économique** et les **Technologies de l'Information et de la Communication** trouvent également leur place dans l'architecture de la future coopération métropolitaine. Lors de la dernière réunion mensuelle du Bureau du Sillon Lorrain, qui s'est tenue vendredi 22 octobre à Nancy, les quatre Maires et quatre Exécutifs communautaires qui le composent, ont ainsi travaillé sur les principales missions potentielles du futur **Pôle métropolitain**, anticipant la prochaine réforme territoriale et affirmant leur volonté de faire émerger des projets structurants à l'échelle du Sillon Lorrain et au-delà. À cet égard, l'on précisera que l'axe transfrontalier est également au cœur de la réflexion, les coopérations élargies aux États voisins

renforçant encore le potentiel d'attractivité et de créativité de ce vaste ensemble.

Orateur invité du Petit-déjeuner de l'Agglo le 16 septembre dernier, André Rossinot a eu l'occasion d'évoquer toutes ces questions en présence de nombreux élus et représentants des forces vives du Nord mosellan.

### Unanimité sur les projets d'infrastructures de transport

C'est dans ce même esprit, qu'ensemble, ils ont adopté à l'unanimité une **motion sur l'avant-projet de Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT)** - voir par ailleurs notre article page 4 - soumis à la concertation au mois de juillet dernier.

Alors que le document proposé par l'État confirme le **positionnement stratégique du Sillon Lorrain sur les eurocorridors Nord-Sud et Est-Ouest**, l'association affiche son soutien au projet **EuroCap-Rail** d'interconnexion des trois villes, siège d'Institutions européennes - Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg - et évoque à ce titre la desserte des villes lorraines. De même, en matière de transport de marchandises, les **plateformes portuaires multimodales** de Frouard, Metz et Thionville - Illange - Uckange doivent être prises en compte. Tout comme la **problématique transfrontalière** doit être affirmée, celle-ci constituant un enjeu de développement des territoires concernés. Ainsi sont revendiqués la **mise à 2x3 voies de l'A31** à des points stratégiques, notamment au Nord de Thionville et jusqu'à la frontière luxembourgeoise, ainsi que le **Contournement Ouest de Thionville**. Enfin, la dynamique économique croissante induite par les échanges transfrontaliers nécessite d'établir la continuité des autoroutes A30/A28 et la liaison A30/Belval.



# Regard sur le patrimoine de la vallée

Dans le cadre de sa compétence culturelle, la Communauté d'Agglomération a procédé à l'actualisation de l'inventaire du patrimoine des sept communes de la vallée (Basse-Ham, Illange, Kuntzig, Manom, Terville, Thionville et Yutz). Cette mission, réalisée en 2009-2010, fait aujourd'hui l'objet d'une restitution sous la forme d'une exposition itinérante, organisée depuis le 1<sup>er</sup> octobre et qui se prolongera jusqu'au mois de janvier.



Pour celles et ceux qui n'auraient pu voir cette exposition lors de ces différentes étapes successives au sein des communes de la vallée, il reste encore une dernière étape, à Thionville du 3 au 12 janvier, au Beffroi. Résolument tournée vers le grand public, parfaitement adaptée à des visites scolaires, cette exposition constituée de 35 panneaux de présentation, décline de manière synthétique les éléments patrimoniaux particulièrement remarquables qui ont pu être répertoriés à l'occasion du travail d'inventaire placé sous la direction scientifique du Service Régional de

l'Inventaire et effectué par une Chargée de mission Patrimoine, spécialement recrutée par la Communauté d'Agglomération.

Prolongement d'une première mission effectuée précédemment - et complétée en 2008 / 2009 par l'inventaire du patrimoine des communes du plateau (Angevillers, Havange, Fontoy, Lommerange, Tressange et Rochonvillers) -, cette actualisation permet à la Communauté d'Agglomération de disposer maintenant d'une vue exhaustive du patrimoine de ses treize communes.

Une première exposition avait été présentée l'an dernier ; elle concernait le patrimoine des communes du plateau. En toute logique, il convenait de présenter sur le même mode les données, mises à jour et augmentées, constituant le patrimoine des communes de la vallée.

C'est donc dans le cadre de thématiques communes qu'ont été présentées les richesses de notre territoire :

- L'histoire et la géographie
- Les différentes périodes architecturales
- Les ouvrages militaires
- L'orfèvrerie, le mobilier religieux
- Le patrimoine bâti public et privé...

Si l'exposition aujourd'hui présentée prend appui sur des éléments incontournables du patrimoine, source d'attractivité touristique de notre territoire - le château de La Grange à Manom, l'église Saint-Maximin et le musée de la tour aux Puces à Thionville, les fortifications anciennes à Yutz et Thionville, le fort d'Illange... -, elle permet également d'identifier comme autant d'éléments patrimoniaux, les immeubles et maisons d'habitation construits sous la période allemande que l'on retrouve dans toutes les communes, l'architecture industrielle et les cités ouvrières, l'habitat rural, les monuments funéraires, les édifices culturels, présents en tous points du territoire et qui nous en disent long sur notre histoire commune. Sans oublier bien sûr d'évoquer notre patrimoine naturel, la qualité des sites, notamment en bord de Moselle constituant un élément de patrimoine qui caractérise fortement le paysage.

À l'issue de cette exposition, la Communauté d'Agglomération se fixe comme objectif en 2011 de réaliser en coédition un ouvrage qui, en présentant la diversité du patrimoine de notre territoire, participera à sa promotion et permettra à chacun d'en garder précieusement la mémoire.



- |   |  |
|---|--|
| 1 Illange, le fort. Batterie cuirassée, ensemble de quatre tourelles tournantes                 | 4 Yutz, la Maison des Bains                            |
| 2 Thionville, l'un des deux ponts-écluse à six arches en anse de panier conçus par Cormontaigne | 5 Basse-Ham, la chapelle Saint-Marc à Haute-Ham        |
| 3 Manom, le Château de la Grange  | 6 Terville, l'église Saint-Sébastien de type basilical |
|   | 7 Kuntzig, maison de village                           |

**Exposition à Thionville**  
du 3 au 12 janvier 2011 - Beffroi  
Plus d'informations sur les horaires d'ouverture  
[www.agglo-thionville.fr](http://www.agglo-thionville.fr)

Journal de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville N°16 - Novembre 2010 - N° ISSN : 1779-0395 - Dépôt Légal : 2005 12.0097  
- **Rédaction** : Service Communication -  
**Conception et réalisation** : Horizon Bleu -  
**Crédits photographiques** : Philippe Gisselbrecht, Michel Poinsignon pour la photothèque communautaire - **Vues aériennes** : © 4 Vents CAPFT.  
**Impression** : Est-Imprimerie - Tirage : 40000 ex.  
**Site internet** : [www.agglo-thionville.fr](http://www.agglo-thionville.fr)  
Pour joindre la Communauté d'Agglomération : 03 82 526 526.

Un des 35 panneaux qui composent l'exposition